Image not found or type unknown

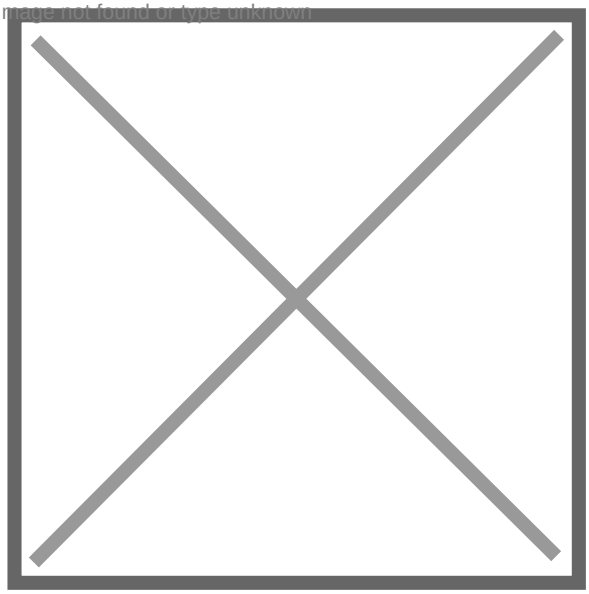

Abus de confiance sans reconnaissance de dette

Par **cococinelledu47**, le **01/02/2010** à **16:45**

Bonjour,
je sui dans une inpasse. j'ai preté une certaine somme d'argent a mon ex copain sans reconnaissance de dette. que puis -je faire pour réccuperer cette argent par la loi? sachant que je n'ai pa d'adresse et un numero aparament sur liste rouge. donc j'ai besoin de renseignement pour pouvoir réccuper legalement cette argent.
merci d'avance pour toute reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés